

## Groupe de travail N°1 Festivals

*Jeudi 9 avril 2020 de 11h à 12h30*

---

**Membres du groupe présents** : Joëlle Smadja (danse), Philippe Ochem (jazz), Mathieu Cruciani (théâtre), Anne-Françoise Cabanis (marionnette), Marion Battu (rue), Patrick Legoux et Pierre Chaput (musiques actuelles)

**Membres du groupe absents ou excusés** : Didier Patard (cirque ; n'a pas pu se connecter et a envoyé une contribution écrite), Yérri-Gaspard Hummel (musiques contemporaines ; semble n'avoir pas réussi à se connecter)

ODJ :

- 1/ Présentation du GT : membres, premier diagnostic (Frédéric Lapique), méthodologie proposée
- 2/ Tour de table : premières impressions et premiers retours
- 3/ Conclusion

### 1/ Présentation

Ce GT se veut totalement lié à l'actualité. Chaque membre s'engage à être représentatif de son secteur. Ce sera aussi un lieu de remontée d'informations. Il s'agit d'abord de réussir à faire un diagnostic de la situation et de réfléchir autant que faire se peut à la sortie de crise (en identifiant les possibles leviers).

Un cadre sera posé en fonction des informations en possession de la région et de la DRAC, sur les festivals repérés. Des enquêtes individuelles seront lancées auprès d'un certain nombre d'entre eux, sachant la grande hétérogénéité du secteur. Un travail de reporting sera fait par grandes catégories de festivals incluant des éléments comme : billetterie ou pas / report ou annulation / si maintien, dans quelles conditions (suivant la durée de certains sur un mois ou deux) / pourcentage d'autofinancement...

Frédéric Lapique donne quelques chiffres : il existe plus de 230 festivals de toutes tailles, tous secteurs confondus, sur le Grand Est (cela comprend 150 événements). A sa connaissance, 16 festivals ont été suspendus (reportés ou annulés) en mars ; avril est plutôt un mois important pour le livre ; à partir de mai, les professionnels attendent des décisions politiques pour savoir s'ils pourront maintenir (ou suspendre dans les meilleures conditions) ; cela concerne :

27 événements en mai

25 événements en juin

18 événements en juillet

17 événements en août.

Par un communiqué de presse, le ministre de la Culture a indiqué la création d'une cellule de crise spécifique aux festivals à Paris ; il existe d'ores et déjà une adresse générique pour recenser les questionnements. L'organisation de cette cellule est en cours, pour travailler en lien étroit avec les DRAC.

La Région évoque le fait que les organisateurs sont dans l'attente de décisions du gouvernement concernant l'annulation des festivals. Une démarche a été faite par le président de la région PACA demandant au ministre de la Culture des décisions concernant les festivals pour le 30 avril.

Cela fait suite à deux communiqués, l'un du PRODISS, l'autre du SMA, demandant une prise de position forte du ministère, notamment pour des raisons liées aux assurances et aux engagements financiers très lourds d'ores et déjà pris par les festivals de mai et juin, et ce afin d'éviter un désastre en juillet et août.

*INFORMATION COMPLEMENTAIRE : l'annulation du Hellfest en juin a été l'occasion de la communication d'informations erronées : le préfet n'a pas publié d'arrêté d'annulation du festival ; ce n'est pas en son pouvoir. Par contre, le préfet a répondu à la sollicitation du festival qui posait par courrier trois questions sur l'organisation de la manifestation et ses conditions (techniques, éléments sanitaires...). Le préfet a répondu par la négative à ces trois questions et a terminé son courrier en indiquant qu'il comprenait « que dans ces conditions le festival ne pourra pas se tenir ». Il ne s'agit donc pas d'une interdiction mais cela permet de sécuriser les festivals auprès de leurs assurances.*

## 2/ Tour de table par grands domaines

### - Danse :

Annulation (ou report) de plusieurs festivals nationaux (June events, Uzès danse) et européens (comme Aerowaves), qui sont des lieux de visibilité pour les équipes ; cela impactera aussi fortement les tournées.

Avignon off est aussi très important pour les équipes ; inquiétude généralisée que finalement cela se fasse mais dans des conditions dégradées qui seront fatales à certaines équipes.

Les engagements des lieux avec les équipes : les sessions même non réalisées sont payées ; en cas de report, engagement pris de payer à nouveau les équipes si la nouvelle date est au-delà de 6 mois de celle annulée.

Pas d'inquiétude particulière du CDCN Pôle Sud et pour son festival Extradanse. Attente du déconfinement pour une reprise en septembre.

La question de la création est posée avec mise à disposition de lieux de répétitions durant l'été (accueils studios nécessiteront sans doute des moyens supplémentaires), pour temporiser les impacts sur les saisons suivantes (sans doute au-delà de la saison 2020/2021). La précarisation des équipes sera importante ; il convient d'imaginer des solutions.

### - Arts de la rue :

La FAREST a fait un examen de la situation en Grand Est et en Bourgogne Franche Comté.

L'absence de décisions du gouvernant pose de grandes difficultés aux festivals. Chacun gère les questions d'annulation au compte-goutte. Tout dépend de la dimension des festivals :

Les plus gros, portés par un CNAREP (il n'y en a pas encore en Grand Est), maintiennent encore ; ils ne veulent pas annuler sans sécurisation ; ils imaginent malgré tout des formes nouvelles ; ils pourront payer tous les intermittents.

Les moyens, souvent portés par des collectivités ou très financés par elles, sont annulés en fonction des décisions prises par ces dernières. Plusieurs cas pour les festivals d'été : annulation pure et simple, report intégral à 2021.

Les petits, qui voient avec les annulations leurs recettes de buvette et de restauration s'annuler (qui font partie de leurs principales sources de revenu), auront des difficultés à assurer les contreparties financières pour les équipes et les techniciens.

De plus, la grosse période de résidence se déroule au printemps (entre mars et mai), ce qui oblige les compagnies à annuler elles-mêmes.

Plusieurs conséquences : perte de visibilité, chute de la trésorerie, problématique des déclarations pour les intermittents à moyen terme (puisque'il s'agit juste d'un gel pour le moment), bouleversement des calendriers, jauges difficiles à limiter en rue, et un contexte particulier des festivals de rue avec un public venu d'ailleurs. Beaucoup de pessimisme.

### - Jazz :

Dans le réseau AJC en France, 82 festivals ont d'ores et déjà été annulés. Même pour le mois d'août, on sait déjà qu'il y aura automatiquement une réduction de la voilure (sans doute pour Météo par exemple) à cause de l'impossibilité de faire une programmation internationale pendant un temps encore indéfini. Jazzdor à Berlin début juin a été annulé. On assiste aussi à des

pertes financières spécifiques : les OGC, notamment la SPEDIDAM, qui a suspendu comme d'autres (CNM aussi) la tenue de ses commissions ; la billetterie bien sûr ; et des partenariats y compris en communication (radio par exemple).

L'annulation du festival à Berlin de ce mois de juin permet le maintien des cachets complets, grâce aux fonds importants débloqués en Allemagne, qui s'ajoutent aux fonds français.

Pour le moment les collectivités territoriales maintiennent leurs promesses de versements.

L'ADAMI circonscrit son aide au paiement des cachets.

Au-delà, non seulement il y a une grosse expectative sur l'été, mais des questions se posent d'ores et déjà sur l'automne.

#### - Musiques actuelles :

Des questions se posent sur le maintien des subventions Etat / région en 2020 : la réponse est positive. Par contre, des questions perdurent concernant la réponse des communes. La conditionnalité de la réalisation est une inquiétude. La région indique que nous sommes en attente des ordonnances qui devraient permettre d'assouplir l'obligation du service fait... Il est important que chacun fasse les remontées concernant les difficultés. La question des rassemblements des publics est évoquée (exemple du Cabaret Vert). Nécessite des réponses rapides.

Les reports posent la question d'un 4<sup>e</sup> trimestre particulièrement encombré. Des tournées importantes sont programmées sur septembre – octobre. Les têtes d'affiche disparaissent et certains festivals vont particulièrement en souffrir : comme La Poule des Champs.

De fait, il faut considérer la différence entre des festivals portés par des lieux (Cartonnerie, L'Autre Canal) et des festivals indépendants. Les lieux ont plus de garanties grâce à leurs financements en fonctionnement (Cédric Cheminaud n'est pas inquiet par rapport à la ville de Reims).

Concernant les grosses jauges, le Cabaret Vert va de toute façon avoir de très grosses pertes. La collectivité de Charleville a promis de l'aider.

Des questions vont se poser par rapport aux bénévoles très impliqués dans les festivals, comme par rapport au public, aux artistes internationaux qu'il est impossible de reprogrammer.

Pour l'instant, il existe une bonne entente entre producteurs et tourneurs sur les engagements, avec des clauses de réserve plutôt respectées.

Par contre, une grosse inquiétude plane sur les plus petites structures.

#### - Marionnette :

Le premier festival à avoir subi de plein fouet une annulation a été Les Giboulées. Cela a été dur, mais le TJP a d'emblée assuré tous du paiement de leurs cachets (artistes et techniciens). Il y aura une reprogrammation (pas un report). Comme pour la danse et la rue, ce festival comme d'autres en France sont des lieux de visibilité essentiels pour les équipes. Est cité l'exemple d'Alice Laloy, « S'appelle reviens », qui a vu l'annulation de 70 dates en un temps record.

Concernant Orbis Pictus, on ne sait pas encore s'il est annulé ou reporté. En tout cas, cela fragilise Le Jardin Parallèle.

Par chance, le festival de Charleville Mézières n'aura lieu qu'en 2021, mais cela n'empêche pas de travailler d'ores et déjà sur la question des publics et sur les réponses artistiques (à réfléchir à long terme).

#### - Théâtre :

Les CDN tentent d'amortir le choc des reports et des annulations : les cachets sont payés. Tout en prenant garde de ne pas payer deux fois.

Il n'y a pas vraiment de festivals de CDN. Mais dans les festivals de théâtre, il ne faut pas sous-estimer l'importance de la billetterie. Importance des décisions Etat-Région. Nécessité d'anticiper sur la psychologie des publics. Se pose aussi la question du matériel, des conditions

sanitaires (en festival comme dans les lieux). Il n'existe pas de chômage partiel pour les intermittents. La reprise se fera en septembre désormais.

Une grosse attente concernant Avignon. La situation est plus tragique du côté du off, qui s'il est maintenu met les équipes en difficulté car il se déroulera en mode dégradé.

L'exemple d'Alice Laloy est repris : le CDN de Colmar veut permettre les meilleures conditions pour le redémarrage d'activité ce qui se traduit par plus d'aides données plus tard pour renforcer la nouvelle production.

Le festival de Bussang est en attente. Pour eux, c'est une catastrophe puisqu'ils équilibrent avec 50% de billetterie. Ils ne peuvent prendre eux-mêmes la décision d'annuler.

Tous font un travail de Pénélope harassant.

Attention à ne pas remodeliser trop pour des petites jauges, cela risque de fragiliser les grands plateaux.

#### **Cirque (texte repris de l'envoi par mail fait par Didier Patard)**

Concernant le cirque et le printemps des chapiteaux : 3 spectacles et 13 représentations (reparties sur 5 villes) annulés (chiffre global des annulations s'élèvera à 22 spectacles pour 66 représentations (dans 13 villes et villages) au 31 mai et à 28 spectacles pour 81 représentations (dans 15 villes et villages) si l'impossibilité d'organiser des spectacles s'étend jusqu'à début juin (ce qui sera le cas à Verdun).

Tous s'inscrivent dans les recommandations ministérielles (paiement des cessions, des droits et des contrats d'intermittents), mais la diversité du réseau est telle que certains ne peuvent que tenter de s'en rapprocher au mieux de ce qui leur est possible.

Grand Ciel a entrepris une démarche de collectage d'informations chiffrées auprès de ses membres avec pour objectif un point global mensuel. Globalement, les reports des représentations constituent la solution la plus recherchée par les structures du réseau, mais on peut redouter que cette solution ne pourra concerner qu'un nombre limité des représentations annulées. De même, on peut penser que la multiplication de ces reports impactera négativement les festivals (ou les saisons) à venir en y limitant la programmation de nouveaux spectacles et projets puisque les spectacles reportés y occuperont une large place. L'impact des annulations des résidences est également à quantifier.

Quoiqu'il en soit, ces reports ou ces annulations pèseront directement et largement sur l'économie des compagnies et des structures : il faut quantifier ces impacts en collectant les chiffres. Déjà en cours à l'intérieur du réseau pour les structures ; mais il serait important de collecter les informations auprès des compagnies circassiennes du Grand Est ; c'est un enjeu auquel Grand Ciel pourrait réfléchir en relation avec l'agence culturelle et les services. L'impact des annulations de résidences est également à quantifier.

L'analyse de ces données (compagnies + structures) permettrait d'identifier et d'ajuster au mieux les mesures de compensation et/ou d'entraide qui seront inévitablement nécessaires aux compagnies comme aux structures pour que la situation actuelle n'amoindrisse que le moins possible ce dynamisme de la création circassienne régionale qui est en train de se construire.

Yérri-Gaspard Hummel sera interrogé lors du prochain GT sur la situation spécifique des festivals de musique contemporaine.

### 3/ Conclusion

Les GT Festivals se dérouleront chaque jeudi de 11h à 12h30.

Quelques modifications parmi les membres du GT : Pierre Chaput cède sa place à Julien Sauvage (représentant SMA et directeur du Cabaret Vert) ; un membre de REDITEC sera invité lors du prochain GT pour réfléchir aussi aux questions techniques.

L'intérêt de ce GT sera d'identifier l'ensemble des situations pour remonter les demandes et les besoins, y compris de structures non reliées à des réseaux nationaux.

Des enquêtes sont déjà en cours. Sur ce sujet il serait pertinent qu'une coordination soit organisée. De l'information notamment juridique peut être trouvée sur certains sites très bien faits : La scène, Syndéac, Irma, UFISC...

Un correspondant Covid19 a été nommé dans chaque région par le Syndéac. Pour le Grand Est, il s'agit de François Clamart (La Comédie de Reims).

Thématiques communes relevées :

- Des informations sont attendues de la part du gouvernement vis-à-vis des festivals pour les aider à prendre des décisions ;
- Des inquiétudes demeurent quant aux financements de certaines collectivités territoriales ;
- Des garanties seront à penser et mettre en place pour les publics et les artistes lors du retour à l'autorisation de rassemblements en espaces ouverts ;
- L'absence de visibilité des équipes par le biais de festivals est à interroger ;
- La mobilité des artistes et des publics est aussi à interroger ;
- De quelle manière communiquer ?
- Un fonds spécifique pourrait être mis en place pour les plus fragiles.